

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 62 (1965)
Heft: 1-2

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Avis administratifs

Changements d'adresse

C'est le caissier, M. A. Merminod à 1530 Payerne, qui est chargé de ce service. Ne pas oublier d'indiquer votre numéro matricule figurant à droite de l'adresse du journal.

Cotisations dues aux sections

Que ceux qui, par oubli ou pour un autre motif, n'ont pas encore versé le montant de leur cotisation à leurs sections respectives, veuillent bien le faire sans délai. L'excellente année de récolte 1964 et les efforts entrepris au sein des sections et des fédérations en vue d'améliorer notre apiculture, auront espérons-le pour effet de renforcer un peu partout les effectifs.

La couleur de nos reines en 1965 ?

Rouge, comme celle utilisée pour la couverture de votre journal.

Rapport d'activité de l'année 1964

*Groupe d'élevage de reines sélectionnées des sections :
Côte vaudoise et Bière*

I. Comportement des reines 1963, issues de ruches du Liebefeld :

Au printemps 1964, nous avons adressé à la section apicole du Liebefeld des échantillons d'abeilles pour analyse sur la longueur de la langue afin de poursuivre notre travail sur la sélection. Les colonies ayant obtenu les meilleures qualifications n'ont pas été supérieures aux autres (nous ne pouvons pas tirer des conclusions, cette année ayant été très favorable au point de vue récolte).

Notre groupe actif est disposé à continuer avec beaucoup d'intérêt ses observations sur les souches carnoliennes.

Nous pouvons toutefois conclure des observations de cette année que les abeilles élevées sur les souches provenant du Liebefeld ont été nettement supérieures à la moyenne de nos ruches.

II. Station de fécondation :

Notre station de fécondation a été établie dans la région du Marchairuz (altitude 1330 m). La colonie à bourdons sélectionnée Carnolienne (Petinesca Berra 1963) a donné entière satisfaction.

III. Résultat de la fécondation :

71 reines ont été fécondées à cette station du Marchairuz. (Un bon nombre d'autres ont été fécondées hors de la station.)

Conclusions : Nous avons fait des expériences très utiles dans le cadre de notre groupe, ainsi qu'un bon travail malgré nos quelques difficultés. Nous avons fondé trop d'espairs sur le matériel d'élevage promis par l'organisation de la S.A.R. Nous avons eu à déplorer des vols de reines et du couvain dans la ruche à bourdons de notre station de fécondation. Pour la question financière, nous n'avons touché aucun subside. Pourtant, nous ne perdons pas courage, nous continuons notre travail sur la sélection et les observations.

Rédaction : Le centre d'élevage SAR nous prie de préciser que c'est bien à regret et indépendamment de sa volonté qu'il a déçu les espairs de ce groupe.

Programme 1965 :

Pour cette nouvelle année, nous pensons faire deux genres d'élevages :

- a) élevage avec souches sélectionnées :
fécondation à notre station du Marchairuz ;
- b) élevage avec souches sélectionnées :
fécondation dans une station en plaine.

Notre groupe désire continuer de bénéficier des précieux conseils de la station apicole du Liebefeld, que nous remercions pour son aide.

Pour l'avenir, nous souhaitons l'aide du centre d'élevage, groupe I de la S.A.R.

Apples et Bière, le 15 décembre 1964

D. Félix, F. Simond

Rapport sur l'activité de la caisse d'assurance « Vols et Déprédations » ainsi que sur celle « Responsabilité civile » de la Société romande d'apiculture pendant l'année 1964.

A. Vols et Déprédations

Cas annoncés	12
Cas liquidés par paiement d'une indemnité	6
Cas non prévus par le règlement	6
Indemnités versées	Fr. 590.—

B. Responsabilité civile

Cas annoncés	9
Cas liquidés par paiement d'une indemnité	3
Cas non prévus par le règlement	3
Cas en suspens	3

Les trois cas non réglés étant les plus importants, le montant total des indemnités versées sera indiqué dès liquidation des cas.

Pour ce qui concerne l'assurance « Vols et Déprédations » je voudrais relever la marche à suivre pour le sinistré. Dès qu'un cas de vol ou de déprédation est découvert sans que l'auteur ne soit connu, il faut signaler ce cas au soussigné immédiatement, en indiquant le numéro matricule dans la société romande. Si le nombre de ruches est supérieur à 10, mentionner le nombre total des ruches tout en indiquant le paiement de la surprime. Si ce paiement n'a pas été effectué, la retenue prévue au règlement sera appliquée. Dans chaque cas une plainte contre inconnu est à déposer auprès de la gendarmerie cantonale.

Pour l'assurance « Responsabilité civile » les sociétaires qui n'auraient pas obtenu satisfaction par la société d'assurance « La Winterthur » société auprès de laquelle la Romande est réassurée, sont priés de le signaler au soussigné.

Bonne année chers collègues, que l'année 1965 vous apporte autant de satisfaction que celle qui vient de s'écouler.

Le préposé aux ass. S.A.R.
Broquet.

CONTRÔLE DU MIEL EN 1964

Les contrôles effectués dans le courant de l'année 1964, récapitulés par section et par canton, donnent la statistique suivante : (Première colonne : nombre de contrôles ; deuxième colonne : poids en kg ; troisième colonne : nombre de ruches).

Vaud

Alpes	14	3975	348
Avenches	7	2525	153
Basse-Broye-Payerne	17	3762	248
Bière	20	5070	288
Le Chamossaire	2	700	52
Cossonay	33	5910	345
Côte vaudoise	15	4615	251
Pied-du-Jura	18	4995	316
Gros-de-Vaud	11	3640	236
Haute-Broye	13	1670	124
Jorat	10	1087	92
Lausanne	26	9750	567
Lucens	16	2953	148
La Menthue	14	4335	279
Morges	13	2943	196
Moudon et environs	12	2415	130
Nyon	38	10520	1096
Orbe	23	6755	374
Pays-d'Enhaut	2	410	38
	<u>304</u>	<u>78030</u>	<u>5281</u>

Neuchâtel

Béroche et environs	3	950	43
Côte neuchâteloise	12	6695	339
Montagnes neuch.	21	5435	339
Val-de-Ruz	33	7672	466
Val-de-Travers	16	3545	198
Chaux-de-Fonds et env.	11	1760	69
	<u>96</u>	<u>26057</u>	<u>1454</u>

Genève

La Genevoise	25	7115	483
--------------	----	------	-----

Valais

Sierre	5	1115	67
Sion	13	2925	283
Hérens	1	320	20
Conthey	10	1715	154
Martigny	11	2327	169
Entremont	31	6885	460
St-Maurice	10	3140	196
Monthey	2	1000	
	<u>83</u>	<u>19427</u>	<u>1349</u>

Fribourg	Abeille	26	7060	451
	Marly	21	3300	285
	Broyarde	66	9510	717
	La Glâne	35	7865	468
	La Gruyère	18	3940	398
	Lac français	6	1515	155
	Veveyse	25	3534	216
		<u>197</u>	<u>36724</u>	<u>2690</u>
Jura	Ajoie	91	33065	1646
	Erguel-Prévôté	21	13135	663
	Franches-Mont.	21	8875	376
	Jura-Nord	72	25275	1220
		<u>205</u>	<u>80350</u>	<u>3905</u>
Récapitulation				
	VAUD	304	78030	5281
	NEUCHÂTEL	96	26057	1454
	GENÈVE	25	7115	483
	FRIBOURG	197	36724	2690
	VALAIS	83	19427	1349
	JURA	205	80350	3905
		<u>910</u>	<u>247703</u>	<u>15162</u>

Les chiffres ci-dessus parlent d'eux-mêmes. Jamais depuis que le contrôle existe, un nombre aussi considérable ; 910 contrôles, avec presque 250 000 kg, ont été atteints. Bien sûr, l'année de l'Expo a été bonne et les apiculteurs s'en souviendront avec reconnaissance, en oubliant un peu le terrible hiver 1962-63, qui détruisit une grande partie des ruchers de notre pays.

Si au début, les envois laissaient à désirer, surtout par suite d'emballage insuffisant, ce qui occasionna des réclamations des P.T.T., il faut reconnaître, qu'en général, ils ont été bien organisés. Nous remercions et félicitons tous les collaborateurs, qui souvent dans des conditions difficiles ont su mener à bien cette belle tâche.

Certes, notre contrôle n'est peut-être pas parfait mais nous avons la conviction qu'appliqué selon les statuts, et exécuté par des hommes de confiance, il est une garantie certaine pour un miel pur et de bonne qualité.

Avec la nouvelle centrale à Gland, un travail magnifique de solidarité a été réalisé. Puissent, tous les apiculteurs en être conscients, c'est seulement dans ces conditions, que nous pourrons aller de l'avant et regarder l'avenir avec confiance. *O. Schmid.*

DR HONORIS CAUSA WERNER FYG

C'est avec un réel plaisir que le comité de la SAR et les apiculteurs romands ont appris l'honneur qui venait d'être réservé par l'Université de Berne à M. Werner Fyg, en lui décernant le titre de Dr honoris causa.

C'est le couronnement d'un patient et laborieux travail de 30 ans environ, passé au service de la science apicole. Au Liebefeld, le Dr Fyg s'était spécialisé dans la recherche des maladies et des anomalies des reines et ses nombreux travaux font actuellement autorité.

En félicitant très sincèrement M. le Dr Fyg pour la distinction méritée qu'il vient d'obtenir, les apiculteurs romands lui expriment leurs remerciements accompagnés de leurs vœux pour une paisible retraite. *Réd.*

A NOUVEAU, IL FAUDRA SEMER POUR RÉCOLTER

Semailles, récolte, deux mots qui paraissent ne pas être de saison. En ce 18 janvier, un blanc tapis recouvre la plus grande partie du pays. Les maîtres de l'heure, la neige, la glace, le froid, le vent hurlant et soufflant en rafales parfois accompagnées de pluie s'en donnent à cœur joie. Ces divers éléments de la nature paraissent se livrer actuellement à un véritable concours dans lequel toutes les forces disponibles sont engagées en nous gratifiant d'une instabilité complète du temps. C'est l'hiver. Impassible, dans son plein sommeil, la nature se laisse faire ; c'est l'ordre normalement établi des choses.

Mais le cycle des saisons n'a toutefois pas changé et dans quelques semaines déjà, les maîtres actuels de l'heure, affaiblis, battront en retraite et céderont la place aux forces du renouveau. Nouveau triomphe de ces dernières et recommencement de toute chose.

L'heure des semailles n'est donc plus très éloignée et à nouveau, comme le laboureur, il faudra préparer le champ. Comment semer si aucune préparation n'intervient ? L'heure est donc aux préparatifs et, dans nos exploitations apicoles, petites, moyennes ou grandes, un plan de travail pour cette année 1965 que nous souhaitons presque aussi généreuse que sa devancière sera établi. En apiculture comme dans n'importe quel domaine, il est indiqué d'observer une ligne de conduite, de connaître au juste ce que nous désirons ou devons faire, en un mot d'avoir un but bien déterminé.

Il faut se réjouir des efforts entrepris ces dernières années par notre institution du Liebefeld et nos instances apicoles, efforts soutenus financièrement par la Confédération et les cantons. Actuel-

lement, l'apiculteur n'est plus isolé et réduit à ses propres moyens. Il a à sa disposition des outils précieux qui lui facilitent la tâche à condition toutefois qu'il veuille bien les utiliser.

Par la formation des conseillers apicoles, formation qui sera cette année encore complétée au sein des fédérations, l'apiculteur progressiste aura toute facilité de se perfectionner dans l'art de conduire un rucher en augmentant dans une notable mesure, ses connaissances de la pratique basées sur des données scientifiques. Les expériences faites durant les années 1963 et 1964 dans certaines fédérations, indiquent bien que l'intérêt réservé à ces cours fut grand et que leur organisation répond à un besoin. Le fait d'avoir à disposition au sein des sections, des hommes suffisamment instruits et capables d'aider, de conseiller de manière appropriée des amis, des collègues, constitue un réel progrès pour notre apiculture. Sans tomber dans un optimisme exagéré, nous pensons que des contacts plus personnels, plus cordiaux s'établiront entre membres d'une même section ou fédération, qu'un travail constructif s'organisera un peu partout et que de façon générale, le manque de vitalité observé dans de trop nombreux milieux sera remplacé par un nouvel élan d'activité. Par leur comportement, les présidents ou les chefs de file des sections et des fédérations, tous acquis de façon générale à l'amélioration de notre apiculture par l'instruction sauront rassembler leurs membres.

Pour un second objet compris dans l'aide à l'apiculture, soit l'élevage et la sélection des différentes races et souches d'abeilles, des plans ont été élaborés. Sous l'égide de la Romande, un comité d'élevage composé plus spécialement d'apiculteurs-éleveurs établit d'entente avec le Liebefeld, un programme pour 1965. Ici aussi l'action de sélection des races et lignées, des souches d'abeilles de valeur se poursuit, la recherche du meilleur est organisée, contrôlée. Sous le patronage du Liebefeld, des essais sont également faits dans différentes régions du pays par le placement de reines de races différentes. On contrôle dans ces ruchers hôtes, le comportement de ces abeilles sélectionnées et placées à différentes altitudes. Les résultats obtenus pourront par la suite être déterminants pour doter les différentes régions des races et souches les mieux appropriées. Travail de sélection, d'observation demandant du sérieux et un minimum de temps pour mener à bien l'œuvre envisagée et surtout pour obtenir des résultats dignes de foi.

La question des miellats de forêt sera suivie de très près par le Liebefeld qui attend des participants aux deux cours pratiques des années 1963 et 1964, des renseignements circonstanciés au cours de 1965, après remise récente d'instructions complémentaires.

Un terrain est donc bien préparé pour aider à notre apiculture à aller de l'avant en suppléant par les moyens du bord et toujours

dans la mesure de nos possibilités, à une éventuelle carence de la nature. A nous tous d'en profiter en sachant reconnaître toutefois les excellentes dispositions et la compréhension des autorités fédérale et cantonale à notre égard. Dans ces conditions, envisageons l'avenir avec sérénité.

Le laboureur qui a préparé son champ confie à la terre la semence. Il la jette en voyant déjà par la pensée, de beaux épis onduoyant au vent et de lourdes gerbes sur le chemin de la grange. Soyons les semeurs qui toujours et malgré tout ne se découragent jamais.

G. Matthey.



CONSEILS AUX DÉBUTANTS

pour février 1965

Nous voici, ayant déjà largement dépassé le seuil de 1965. Que nous réservera cette nouvelle année ? Sa devancière restera pour beaucoup d'entre nous une année faste, pour vous, les jeunes, la plus généreuse que vous ayez vécue. — Est-ce une raison pour s'endormir sur ses lauriers et penser que tout naturellement les choses iront s'enchaînant pareillement au cours de la saison qui s'ouvre ? Non, mon cher débutant, et notre devoir est de vous mettre en garde contre une euphorie excessive, tout en nous gardant de vouloir freiner un enthousiasme qui ne peut que nous réjouir. Parce que justement, le vrai enthousiasme, le vrai feu sacré, spécialement propres à la jeunesse, c'est de pouvoir aussi accepter et dominer les revers que la vie tient en réserve pour chacun de nous.

Nous voici au cœur de l'hiver. Il se déroule normalement : un peu de froid, un peu de neige, pas trop cependant jusqu'ici. Quelques sorties précieuses pour la santé de nos abeilles. Bref, l'hivernage ne donne pas de souci pour le moment. Il est vrai que le mois critique est bien plutôt mars, moment où la « soudure » doit se faire entre les vieilles abeilles de l'automne et la jeune population montante.

Février est un mois d'observation au rucher. Sans ouvrir les ruches, l'apiculteur quelque peu averti peut déjà se rendre compte de beaucoup de choses en regardant attentivement ce qui se passe au trou de vol et aux abords immédiats. — Si des taches suspectes, voire des traînées salissent l'entrée, la colonie est vraisemblablement atteinte de dysenterie. Elle aura de la peine à survivre, si la